

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2007

### ZAC de Lomener « Bois d'Amour »

L'acquisition par la Ville des deux derniers terrains de la ZAC de Lomener - Bois d'Amour est l'occasion de faire le point sur l'opération.

La ZAC de Lomener - Bois d'Amour a été créée le 15 novembre 2001 par le Conseil Municipal. Le dossier de réalisation a été approuvé le 10 février 2005, après que le Préfet a déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement le 27 octobre 2003.

L'ensemble des terrains regroupant les propriétaires a été acquis au prix de 18,70 Euros le mètre carré, indemnité de remploi en sus.

Le juge de l'expropriation a confirmé le 2 juin 2006 ce prix de 18,78 Euros pour un propriétaire qui avait refusé les accords amiables proposés par la Ville.

Les travaux de viabilité, voirie et réseaux divers ont débuté le 18 mai 2006 et à la date d'aujourd'hui, les terrassements sont terminés.

L'ensemble des réseaux est quasiment exécuté y compris le déplacement de la station de relèvement eaux usées, remplaçant celle située en bordure de la place Gustave Le Floch et une voirie provisoire permettant de réaliser les constructions de maisons a été faite.

Sur 42 lots libres mis en vente, 27 terrains ont été vendus, 9 font l'objet d'un compromis de vente et 3 lots sont toujours offerts aux candidats retenus.

Actuellement, 19 maisons individuelles sont en cours de construction.

Les lots réservés aux logements aidés ou collectifs ont été vendus aux sociétés ATARAXIA et Foyer d'Armor en décembre 2006.

La construction de ces îlots devrait débuter d'avril prochain à septembre 2007, l'ensemble devant être terminé pour fin 2008.

L'achèvement définitif des voiries sera réalisé par secteur en fonction des livraisons des maisons.